



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 19 DECEMBRE 2013 - 18H30**

COMPTE RENDU

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2013

Présents : M. LAGRANGE Georges - Mme FAVRE Annie - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. PEERSMAN André - M. GAILLARD Fabrice - Mme DUMAS Claudine - M. RICCI Pierre - Mme LANVERS Édith

Absents ou excusés : M PERSIN Franck - Mme. TSCHOFEN Béatrice - Mme LAVERY Joséphine -

Procurations : néant

A été élu(e) secrétaire : Mme LANVERS Édith-

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, adopté.

3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Rond point de la "Ranche" :

Dans le cadre du projet de réalisation en 2014, du rond point de la "Ranche", il sera étudié son aménagement paysagé, par la Commission fleurissement.

18h 45 arrivée de Pierre RICCI

Géoparc :

Le dernier comité de pilotage, a validé le budget 2014 et les orientations.

Pôle de santé :

Réunion du comité de pilotage pour étudier les pistes de financement possibles. concernant le chantier de la maison médicale à Saint Jean d'Aulps, la construction avance selon le planning.

18h 50 arrivée d'Alain BRAIZE

Travaux :

Lancement début janvier des consultations, pour le réservoir des "Brochoux" et la tranche assainissement à l'Elé.

Forêt :

Une réunion est programmée début janvier, pour faire un point avec l'ONF, pour la gestion de la forêt et le pompage du lac.

Pompage du lac :

Une enquête publique concernant le pompage du lac, par la SERMA pour l'alimentation des canons à neige, sera prochainement conduite sur la Commune, probablement dans l'hiver.

Élection municipales :

La Commune dans son prochain bulletin, publiera une note pour expliquer aux électeurs, les changements des modalités de vote, ou pour se déclarer candidats, suite à la réforme électorale.

FINANCES - PERSONNELS**DM 03 "Budget principal"**

Fonctionnement	
DEBIT	CREDIT
Cpt 657351 : 26 600,00 €	Cpt 752 : 13 000,00 € Cpt 778 : 13 600,00 €
26 600,00 €	26 600,00 €

Investissement	
DEBIT	CREDIT
Cpt 204151 : ona : 46 820,00 €	Cpt 10222 : 46 820,00 €
46 820,00 €	46 820,00 €

DM 04 "Budget eau"

Fonctionnement	
DEBIT	CREDIT
Cpt 6811 : + 4 500,00 € Cpt 023 : - 4 500,00 €	
0,00 €	

Investissement	
DEBIT	CREDIT
Cpt 28156 : 4 500,00 € Cpt 021 : - 4 500,00 €	
0,00 €	

DM 01 "Budget touristique"

Fonctionnement	
DEBIT	CREDIT
Cpt 6522 : 45 500,00 €	Cpt 7366 : 45 500 €
45 500,00 €	45 500,00 €

BASE DE LOISIR - SALLE POLYVALENTE

Problèmes techniques :

Après l'intervention de la société "CIAT", dans le cadre de son contrat de maintenance, le chauffage par géothermie semble fonctionner, même si plusieurs points restent à finaliser;

Concernant les problèmes de pompes de relevage de la base de loisir, les 2 pompes installées sont défectueuses et seront changées très rapidement, dans le cadre de la garantie.

ECOLE :

Rythme scolaire :

Le Conseil Municipal, donne son accord sur la proposition du conseil d'école, des horaires pour la rentrée scolaire 2014, marquée par l'application de la réforme des rythmes scolaires du gouvernement.. Pour Montriond les horaires seront : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : matin 8h 30 à 11h 30 , après midi 13h 45 à 15h 45 , le mercredi de 8h30 à 11 h 30.

Monsieur le Maire précise, que cette proposition doit encore être validée, par l'inspection académique.

Restera à déterminer les activités pouvant être mises en place pendant le repos méridien, en respectant le plus possible le temps de récupération nécessaire des enfants pour être en bonne condition l'après-midi.

INTERCOMMUNALITE :

Découpage des cantons :

Le Conseil Municipal, à l'instar de la Communauté de Communes et des Communes nouvelles adhérents à cette communauté, décide de prendre une délibération, pour demander dans le cadre du redécoupage administratif des cantons, que la vallée du Brévon, qui fait partie du canton de Thonon,

soit rattachée, en qualité de membre de la Communauté de Communes du Haut Chablais, au canton d'Evian, dont les autres communes dépendent.

En effet, il semble peut logique, pour les membres du conseil, que lors de la composition de la nouvelle communauté de communes, la préfecture nous ait demandé d'intégrer les communes du Brevon, plus proche selon eux des problèmes rencontrés par les communes de la Vallée d'Aulps, et que lors d'un nouveau découpage des cantons, on ne retienne pas ce même raisonnement.

Communauté de Communes du Haut Chablais :

Le démarrage effectif de la nouvelle CCHC, se fera au 1 janvier, même si dans un premier temps, le nombre de représentant se fera sur les bases actuelles, jusqu'aux élections municipales

Fonds de concours :

Pour permettre la réalisation du programme d'investissement 2014, sur la voirie le Conseil Municipal, décide de verser à la CCHC les fonds de concours suivants :

Fonctionnement 26 600,00 €

Complément investissement : 46 800,00 €

DIVERS :

Trail des "portes du Soleil" :

La commune va étudier le projet de réalisation par les "Portes du soleil", d'un trail sur l'ensemble du territoire.

Lindarets :

La Commune va regarder pendant l'hiver, les possibilités d'améliorer pendant l'été la circulation dans le village des "Lindarets", notamment au niveau des stationnements. Cette réflexion, se fera en collaboration avec le président de l'association des commerçants. Le but étant de permettre une meilleure fluidité du trafic, une plus grande sécurité et donc une plus grande attractivité pour le village.

HLM près de l'école :

Dans le cadre de la livraison des HLM près de l'école, la Commune disposera d'un contingent de 8 appartements gérés par l'OPH. Une réunion sera organisée en janvier, pour finaliser les modalités d'inscriptions de demandeurs. la livraison des appartements étant prévue pour ce printemps.

Carrefour des "Plagnettes" :

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, que le Conseil Général à inscrit dans son budget 2014, une enveloppe de 1 000 000,00 €, pour la réalisation de ce carrefour, dont les travaux devraient commencer à l'automne 2014.

En parallèle la Commune, va relancer le cabinet qui a déjà travaillé sur le projet, pour intégrer les voiries communales, dans ce projet d'aménagement important , qui marque l'entrée du village.

Pompiers :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal, du courrier du Président du SDIS, concernant l'avenir du CPI de Montriond, en réponse à son courrier de demande de précision.

Ce dernier confirme que le CPI de Montriond existe toujours, qu'une période d'observation, avant toute décision est encours, jusqu'à la fin de l'hiver.

Musique Ardent :

Pour faire suite à des plaintes, de nuisances sonores, l'hiver dernier, concernant la diffusion sur les terrasses de bar, de musique , Monsieur le maire a pris un arrêté interdisant sur l'ensemble du hameau,la diffusion de musique a l'extérieur, sauf pour des événements spécifiques, qui feront l'objet d'une autorisation ponctuelle.

La séance est levée à 20 h 20